



Politique : Encadrement des activités de loisirs
Référence : Comité FADOQ - Club 13 octobre 2015
Résolution : NO 02.2015.11.18.07. C. A. provincial novembre 2015
OBJECTIFS : <ol style="list-style-type: none">1. Orienter la démarche d'organisation d'événements à l'intérieur du Réseau FADOQ.2. S'assurer que l'ensemble des éléments touchant à l'organisation d'un événement soit pris en compte pour voir à une expérience positive du membre peu importe l'événement ou la région productrice de l'événement.3. Assurer une offre de loisirs pertinente, de façon concertée avec les régions, en concordance avec les objectifs du réseau FADOQ en regard du plan stratégique.4. Assurer de façon globale la sécurité des membres qui participent à toutes activités ou événements FADOQ.
CONTENU DU CADRE DE RÉFÉRENCE : <ol style="list-style-type: none">1. Principes de base guidant l'organisation d'événements :<ol style="list-style-type: none">A. PlanifierB. OrganiserC. ExécuterD. Évaluer2. Faisabilité d'un événement et présentation de projets<ol style="list-style-type: none">a. Pertinence de tenir un événement selon le contexte socio-économiqueb. Détermination des besoins de la clientèlec. Évaluation des ressources (financières, humaines et matérielles)3. Respect de l'image de marque :<ol style="list-style-type: none">a. Selon les valeurs du réseau FADOQb. Positionnement et reconnaissance du logo et de l'imagerie FADOQc. Uniformisation (vision provinciale et régionale) de l'image de marque

- 4. Service client :**
 - a. Service aux membres
 - b. Réputation de l'organisation
 - c. Avantages et privilèges offerts aux membres FADOQ
 - d. La « Signature FADOQ » (seau de qualité FADOQ)

- 5. Principes de base guidant les partenariats, la recherche de commandites et l'association avec d'autres organismes ou entreprises:**
 - a. Respect des frontières (provincial et régional)
 - b. Identification des partenaires/commanditaires potentiels

- 6. Principes directeurs guidant la sécurité dans le cadre des événements**
 - a. Identification des risques potentiels
 - b. Élaboration d'un plan d'urgence
 - c. Assurances

- 7. Aspects légaux**
 - a. Rôles et responsabilités de l'organisateur d'événements
 - b. Responsabilité civile
 - c. Risques inhérents à la pratique d'activités

- 8. Harmonisation, communication et promotion :**
 - a. Principes de marketing
 - b. Utilisation des outils de diffusion FADOQ (régional et provincial)
 - c. Gestion des médias (Avantages et risques)
 - d. Utilisation des articles promotionnels FADOQ
 - e. Détermination des paramètres des événements

- 9. Rôle et responsabilité du secrétariat provincial FADOQ (à définir)**

- 10. Rôles et responsabilités des regroupements régionaux FADOQ (à définir)**